

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, interventions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin Démontrant le Paiement des Actes
01/09/2011	01		100.00	 Dr. MABROUK KRKIA Médecine Générale Bd. Zoubir Bnou Al Aouam 1er étage - Roches Noires Casablanca 05 Tel.: 05 22 40 51-52

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
pharmacie la Solidarité 54, Bd Ambassadeur Ben Aicha Roches Noires Casablanca 31 - 05 22 30 29 03 Fax : 05 22 24 69 11	01/10/12	354,00 10,00 553,90 10,00 553,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre de Radiologie Médicale Service Facturation</i>	<i>14.09.21</i>	<i>Janet Allen</i>	<i>522,000</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le

Dr. MABROUK RKIA

Médecine Générale

108, Bd Zoubeir Bnou Al Aouam
1^{er} étage - Roche Noire
Casablanca 05
Tél. : 05 22 40 54 98

الدكتورة مبروك رقية

الطب العام

108 شارع الزبير بن العوام
الطابق الأول - روش نوار
الدار البيضاء - 05
الهاتف : 05 22 40 54 98

Casablanca, Le 01/09/2021

1.000 ml

Douie B

79,70 x 2

1,212 ml

14,5 + 1,5 puis

112 ml + 6 ml

60,00 En bouteille

69,00 ml c 1000

1 ml par jour

86,50 ml 1000 ml

89,50 ml

Dr. Nour

79,50 ml 1 ml + 10 ml

Filtre pul

553,50

PPV: 79DH70
PER: 08/24
LOT: K2171

PPV: 79DH70
PER: 08/24
LOT: K2171

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain seba Casablanca
Entrogermini 2 millions
susp b 10 fl 5 ml
P.P.V: 60,00 DH
6118001 081653

Pharmacie la S
354, Bd Ambassadeur
Roches Noires
Tél.: 05 22 40 29 03 Fax:

LOT: 0002
PER: 08-24
PPC: 96,50 DH

Lot: 200886
A consommer
avant le: 01/2024

PPC: 89,50 DH

Dr. M
Médecine Générale

108, Bd. Zoubeir
1^{er} étage
Casablanca
Tél.: 05 22 40 54 98

201130

Lot: A consommer
avant le: 11-2023
PPG: 79,50 DH

Dr. MABROUK RKIA

Médecine Générale

108, Bd Zoubeir Ben Al Aouam
1^{er} étage - Roche Noire
Casablanca 05
Tél. : 05 22 40 54 98

الدكتورة مبروك رقية

الطب العام

شارع الزبير بن العوام
الطابق الأول - روش نوار
الدار البيضاء - 05
الهاتف : 05 22 40 54 98

Casablanca, Le

Mr. DOURER
Overtime

01 SEPT 2021

TER COUNA 19

(DRS)

INSTITUT D'ETUDE

Centre de Formation Médicale
Service Facturation

Dr. MABROUK RKIA
Médecine Générale
108, Bd. Zoubeir Ben Al Aouam
1^{er} étage - Roche Noire
Casablanca 05
Tél. : 05 22 40 54 98

Institut Pasteur
du Maroc

معهد باستور المغرب
INSTITUT PASTEUR DU MAROC

Melle DOUIEB OUMAIMA

Réf: 01/09/21-1-0093

CIN: BJ417488 Né(e) le : 23/07/1997 soit:24 A Tél: 0649598094

ville: CASABLANCA

MAT:

Médecin : Tél:

Date et heure de passage :01/09/21-09h38

فاتورة
Facture

« Que l'on multiplie les laboratoires pour
que l'humanité grandisse, se fortifie et
devienne meilleurs » Louis Pasteur

Par:MAZHA / 01/09/21 /

Liste des Examens/Prescription

PCR COVI TIMB_2DH

INPE : 
ICE : 001594848000023

Total dossier r : 502.00
Part Client : 502.00
Part : 0.00
Part : 0.00
Part : 0.00

PATIENT



L'Institut Pasteur du Maroc collecte et traite vos données à caractère personnel en vue d'identifier vos prélèvements, mettre à jour votre historique d'analyses et garantir vos droit à la prise en charge. Ces données peuvent être transmises à des laboratoires externes en cas de sous-traitance.

Vous pouvez contacter le service qualité (qhs@pasteur.ma) pour exercer vos droits conformément aux dispositions de la loi 09-08

Institut Pasteur
du Maroc

معهد باستور المغرب
INSTITUT PASTEUR DU MAROC

Melle DOUIEB OUMAIMA

Réf: 01/09/21-1-0093

Liste des Examens

PCR COVI TIMB_2DH

توصيل لسحب نتائج التحاليلات الطبية

Reçu pour Retrait des Résultats des Analyses Médicales

Par:MAZHA / 01/09/21 /

Total dossier : 502.00
Part Patient : 502.00
Part AMO : 0.00
Part AMC : 0.00
Part Corres. : 0.00

PATIENT

CAB Num Demande



CAB Num CIN



J'autorise le porteur du présent reçu à récupérer mes résultats d'analyses effectuées à l'IPM

Téléphone pour information Casablanca 0522434471/72 Tanger 0539931111

RETRAIT RESULTAT LE :

02/09/21 de 09h00 à 15h00

Sauf Samedi, Dimanche et Jours fériés

تاريخ سحب النتائج

ما عدا السبت والأحد والأعياد

